

SMART CITIES - DOUR

Étang de baignade biologique

En avril dernier, la commune de Dour a inauguré le tout premier étang de baignade biologique de Belgique, clôturant ainsi la troisième phase de la transformation du site désaffecté du Belvédère en un centre récréatif et sportif unique. Un projet à la fois intelligent, inclusif et durable réalisé, entre autres, grâce au programme de financement « Smart Cities » de Belfius et de la Banque européenne d'investissement, et à diverses subventions régionales. Vincent Loiseau, Bourgmestre f.f., nous en dit plus.



ALAIN DEPRET
Secrétaire de rédaction

Monsieur le Bourgmestre, la commune de Dour a inauguré le tout premier étang de baignade biologique de Belgique en avril dernier. Vous pouvez nous en dire plus ?

L'inauguration de cet étang a clôturé la troisième phase de la transformation du site désaffecté du Belvédère en un centre récréatif et sportif axé sur la nage et le tennis, la détente et l'éducation à l'environnement. Le site du Belvédère, laissé à l'abandon pendant trente ans, avait en effet été acquis par la commune en 2008. Il s'agit donc aujourd'hui d'une immense piscine biologique de 1.300 m², composée de quatre bassins en plein air, de différentes profondeurs, destinés à la baignade, ainsi qu'une zone dédiée à la plongée. L'eau y est limpide, épurée de manière totalement écologique, sans chlore ni produits chimiques, grâce à un processus reproduisant en circuit fermé le cycle naturel d'un milieu vivant. L'eau circule entre les espaces de baignade, bordés de zones de régénération, et d'un bassin de filtration adjacent. Elle est épurée par des couches successives de roche volcanique et divers végétaux. L'aménagement d'un chemin pour piétons, reliant le site à un parking de plus de 250 places au centre-ville tout proche, est également prévu dans les prochains mois.

Le site du Belvédère est, historiquement parlant, plutôt important pour les Dourois...

En effet, en 1830, s'y trouvait un charbonnage dont la tour du Belvédère contenait les machines d'extraction. Le charbonnage terminera ses activités au début des années 1900 et la famille Caveneile rachète ce site pour y implanter une brasserie qui prend très vite de l'essor. La famille, afin de diversifier ses activités, décide d'y créer un parc de loisirs équipé de terrains de tennis, d'une piscine et d'un ballodrome. De plus, y seront développés des événements à caractère plus festif autour de la bière, qui était très réputée dans la région. Ensuite, la concurrence entre brasseries et grands groupes brassicoles fait que la brasserie cesse ses activités



Vincent Loiseau, Bourgmestre f.f.

« Avec le Belvédère, nous cadrans parfaitement avec les enjeux de la ville intelligente »

au milieu des années 50 et le Belvédère devient l'internat de l'Athénée royal de Dour. Mais, dans le milieu des années 80, le site restera à l'abandon.

Il était donc important aujourd'hui, pour les Dourois, de se réapproprié ce site...

C'est pour cela, qu'en 2008, la commune a décidé d'acheter la tour, le parc et les bâtiments annexes ayant été acquis auparavant. Nous devons donc trouver un projet pour relancer



l'attractivité du Belvédère et de son parc. On a envisagé de promouvoir le tennis, d'attirer les Dourois par le côté cosy de son parc et de repenser la piscine en un point d'eau. De fil en aiguille, l'idée de point d'eau s'est transformée en pataugeoire, et puis en piscine de 1.300 m².

Cette piscine comporte également une fosse de plongée de cinq mètres de profondeur...

En effet, c'est le premier site d'Europe à posséder ce genre d'équipement à ciel ouvert. Cette fosse permet de diversifier les seules activités piscine, dont la période d'ouverture n'est finalement pas très longue. La période d'ouverture se termine donc dorénavant vers novembre, pour ceux qui aiment revêtir une combinaison pour le plongeur.

Le site du Belvédère sera-t-il également l'occasion de promenades pédagogiques ?

Oui, car il existe déjà tout une série de panneaux qui expliquent les fonctions des différents bio-filtres installés sur le site. De plus, nous organiserons des classes bleues pour les élèves des écoles primaires afin d'évoquer le thème de l'eau. Il est vraiment très important, pour nous, de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement.

Vous pensez que ce projet permet à Dour d'être une ville smart ?

Notre but est, en tout cas, de développer notre centre urbain tout en restant très attentifs à l'environnement et, dans ce cas, nous cadrons, je pense, parfaitement avec les enjeux de la ville intelligente. Les thématiques environnementales sont d'ailleurs très importantes pour la commune de Dour. En effet, en 2010, nous avons lancé les conteneurs à puce et nous étions la première commune à nous lancer dans cette aventure dans la région. Nous avons de plus un tri sélectif très important. Nous avons également un parc éolien, le plus grand de Wallonie.

Le concept des « smart cities » vous semble donc inéluctable ?

Il faut, en tout cas, que l'on garde, dans ce vocable, la spécificité « développement durable ». Pouvoir développer



sa ville en tenant compte des aspects environnementaux me paraît être un enjeu crucial et c'est une thématique à laquelle je suis particulièrement sensible. Pour une ville comme Dour, qui compte 17.000 habitants, ce serait une erreur de tout miser sur l'aspect « nouvelles technologies » du concept. Nous avons d'ailleurs en projet de créer, à côté de l'Hôtel de ville, un « learning center », une bibliothèque du futur, en quelque sorte, qui sera installé dans un bâtiment complètement passif.

Ce sera donc votre message de conclusion : le smart passe nécessairement par le développement durable...

Je dirais même qu'il faut plus impliquer le citoyen dans les projets que l'on développe en s'orientant, non pas uniquement vers les nouvelles technologies, mais bien en respectant le plus possible l'environnement. Il est en effet important, pour nos enfants et petits-enfants, de se préoccuper urgemment de l'avenir de notre planète.

 **Le lecteur trouvera un reportage à ce sujet sur UVCW TV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (www.youtube.com/uvctv).**